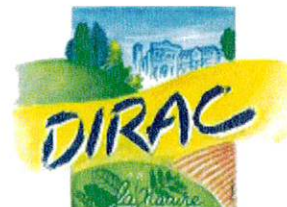


EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20210505-D2021412-DE
Reçu le 11/05/2021

délibération :
D_2021_4_12

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 14

Votants : 16

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 05 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Date de convocation du : 22 Avril 2021

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitraritiana

**Objet : Attribution de
subvention à l'ASPTT Dirac**

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Madame DESCLAUX Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Monsieur MORA Vincent, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GRENIER Patrick

Secrétaire de Séance : Monsieur Anthony DOUET

Madame le Maire donne la parole au Président de la Commission « Relation avec les Associations ».

Le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de par son dynamisme et son implication dans la vie locale des Diracois.

Il précise que cette association regroupe plus de 300 membres dont une centaine de Diracois.

Après examen, en commission, le dossier de demande de subvention étant complet, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de **500 €** à l'ASPTT Dirac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de **500 €** à l'ASPTT Dirac,

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2021.

Pour : 9 Contre : 6 Abstention : 1

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 05/05/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 06/05/2021

